



CHSCT DU 03/11/20 AU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Point sur la situation sanitaire du Département

Intervention de Marie Durbesson – Secrétaire du CHSCT

En préambule il est important de préciser que ce point a été rajouté à la demande des représentants du personnel et que l'Autorité territoriale avait « omis » de le mettre à l'ordre du jour.

La FSU déplore que ce point n'ait pas été prévu dès la convocation du CHSCT, malgré l'ampleur prise par la crise sanitaire et le recours au confinement généralisé.

Il est évident que le CHSCT doit être saisi de cette question afin d'apporter son analyse, ainsi que son avis sur la réponse apportée par la collectivité à la gestion de cette crise sans précédent.

La FSU déplore également que les mesures prises dans le contexte d'un nouveau confinement ne s'inscrivent pas dans le PCA.

Il nous semble donc utile de rappeler ce qu'est un PCA et quel est son objectif.

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est un exercice managérial dont l'objectif est de faire face à des crises entraînant un absentéisme important au sein de la collectivité. L'intérêt du PCA est de pallier les conséquences de l'arrêt de l'activité, voire de contribuer à l'éviter.

Le PCA participe dans le même temps à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques et du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration de conditions de travail.

Ainsi, la mise en place d'un PCA permet d'anticiper la survenue d'une crise et protéger ainsi la collectivité de tout préjudice.

En effet, la responsabilité de l'employeur pourrait être engagée devant les tribunaux en cas de réalisation d'un risque. Il pourrait en effet être poursuivi pour n'avoir pas procédé à une évaluation préalable et suffisante du risque et n'avoir pas mises en œuvre des mesures de protection de ses collaborateurs.

Les sanctions civiles qu'encourt un employeur sont ainsi celles sanctionnant la faute inexcusable à raison de la réalisation du risque survenu en l'absence d'évaluation préalable du risque et de mise en œuvre de mesures de protection adéquates.

Concrètement, la situation actuelle (*tous les indicateurs relatifs à notre Département sont au rouge foncé*) impose à l'Autorité territoriale de maintenir un service public minimum, tout en limitant au maximum les interactions entre agents et entre agents et usagers, afin de limiter la propagation de l'épidémie.

Mais force est de constater que la mise en œuvre des mesures prises par M. Le Président dès ce vendredi 30 octobre, ne trouve pas le même écho selon tel ou tel service, selon telle ou telle direction. Qui plus est, on constate que certains encadrants n'ont pas pris la mesure de la dangerosité et de la vitesse à laquelle se répand le virus au sein de notre collectivité (11 clusters à ce jour).

L'heure n'est plus au compromis, il faut agir vite et efficacement dans un seul but commun, celui de la protection des agents, celui de notre protection à nous tous.

Sans attendre qu'un drame survienne, la FSU demande donc des mesures fortes et généralisées, applicables de la même manière dans tous les services et le plus strictement possible.

- Le télétravail doit être la règle absolue et 5 jours par semaine. Sachant que 1400 PC ont été achetés par la collectivité, les dotations doivent s'accélérer.
- Les agents vulnérables doivent être éloignés de la collectivité, sans autre discussion possible.
- Les agents qui ont contracté la maladie doivent revenir seulement après un test négatif, tout comme les cas contacts.
- La suppression des réunions, rencontres, ou autres commissions en présentiel doit être imposée.
- Les visites à domiciles doivent être limitées au strict minimum après avoir recherché une autre solution à distance.
- Les personnels en présentiel doivent faire l'objet d'une attention particulière (un par bureau, limitation des déplacements au sein du site, protection contre la surcharge de travail, ou l'épuisement professionnel notamment pour les agents des collègues).

Pour finir, il s'agit tout simplement de faire preuve de bon sens, d'inciter à la solidarité et à la bienveillance plutôt que de générer de l'angoisse supplémentaire et un sentiment global d'insécurité.